AVIS DE RECRUTEMENT
UNIVERSITE DE PARIS

RECRUTEMENTS EXTERNES SANS CONCOURS DES MAGASINIERS DES BIBLIOTHEQUES Session 2021

Vu le décret n°2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat,
Vu l'arrêté du 6avril 2021 publié au journal officieln°0094 du 21 avril 2021, un recrutement sans concours de magasiniers des bibliothèques est organisé à Université de Paris, au titre de l'année 2021.
Nombre de postes : 3
Nomination : 1er septembre 2021

1. Conditions générales d'accès aux recrutements sans concours

Pour vous inscrire vous devez au plus tard le jour de la première réunion de la commission chargée de la sélection des dossiers des candidats :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- jouir de vos droits civiques,
- ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être en position régulière au regard des obligations du service national,
- justifier des conditions d'aptitude physique requises (compte tenu des possibilités de compensation du handicap).

Aucune condition d'âge, de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est exigée des candidats.

2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de l'établissement, rubrique « Paris Diderot recrute ».

3. Date limite d'envoi des dossiers

Le 7 juin 2021 à minuit à minuit, cachet de la Poste faisant foi.

L'envoi en recommandé est vivement conseillé.

4. Déroulement du recrutement

1ère phase : Examen des dossiers des candidats par une commission qui procède à la sélection des candidats.
2ème phase : Audition par la commission des candidats sélectionnés d'une durée de 20 minutes - présentation par le candidat de son parcours professionnel de 5 minutes, suivi de 15 minutes de questions posées par les membres de la commission.

Une convocation envoyée par mél sera adressée à chacun.e. des candidat.e.s sélectionné.e.s pour l'audition avec un plan d'accès pour se rendre à l'université.

Les candidat.e.s retenu.e.s seront convoqué.e.s devant la commission de sélection à un entretien oral de 20 minutes (présentation par le candidat de son parcours professionnel : 5 mn, suivi de 15 minutes de questions posées par les membres de la commission) portant sur leurs motivations, leurs formations, et, éventuellement, leur expérience professionnelle antérieure.

A l'issue des auditions la commission arrête la liste les candidat.e.s aptes au recrutement qui pourront être nommés en qualité de stagiaires dans le corps concerné.

5. Contact

Université de Paris
DGDRHO / Pôle développement RH/ Département recrutement
☎ 01-57-27-55-89
Les Grands Moulins - 5, Rue Thomas Mann 75205 Paris cedex 13
💻: drhconcours@u-paris.fr